

Gouvernement du Québec

Avis

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
(L.R.Q., c. C-61.1)

Chasse

— Modifications

Avis est donné, par les présentes, que le « Règlement modifiant le Règlement sur la chasse » dont le texte apparaît ci-dessous, a été adopté par la Société de la faune et des parcs du Québec par sa résolution n° 03-66 du 24 janvier 2003, conformément à l'article 54.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Le secrétaire,
HERVÉ BOLDOC

Règlement modifiant le Règlement sur la chasse*

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
(L.R.Q., c. C-61.1, a. 54.1, par. 1°)

1. Le quatrième alinéa de l'article 13 du Règlement sur la chasse est modifié par le remplacement des nombres « 778 » et « 54 » respectivement par « 771 » et « 61 ».

2. L'annexe II de ce règlement est modifiée par le remplacement du paragraphe *ii* de l'article 3 par le suivant :

« ii. dans la réserve faunique

Réserve faunique	Nombre de permis
Ashuapmushuan	45
Duchénier	30
Dunière	100
Laurentides	99
La Vérendrye	262
Mastigouche	40
Papineau-Labelle	55
Port-Daniel	6
Portneuf	20
Rimouski	163
Rouge-Matawin	100
Saint-Maurice	30

».

3. L'annexe II.1 de ce règlement est modifié :

1° par le remplacement, à l'article 1, pour le numéro de référence des pourvoiries 08-599 et 08-751, des nombres « 61 » et « 12 » respectivement par « 55 » et « 11 » ;

2° par le remplacement, à l'article 2, pour le numéro de référence des pourvoiries 08-599 et 08-751, des nombres « 10 » et « 23 » respectivement par « 16 » et « 24 ».

4. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

39950

* Les dernières modifications au Règlement sur la chasse édicté par l'arrêté ministériel n° 99021 du 27 juillet 1999 (1999, *G.O.* 2, 3554) ont été apportées par le règlement approuvé par l'arrêté ministériel n° 2002-021 du 20 décembre 2002 (2003, *G.O.* 2, 163). Pour les modifications antérieures, voir le « Tableau des modifications et Index sommaire », 2002, à jour au 1^{er} septembre 2002.